

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 et au règlement (CE) n° 2020/878

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1****Informations sur le produit**

Nom du produit : AlphaPlus® 1-DODECENE
 Matériel : 1128424, 1087853, 1037008, 1015429, 1021778

No.-CENuméro d'enregistrement

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Legal Entity Numéro d'enregistrement
1-Dodecene	112-41-4 203-968-4	Chevron Phillips Chemical Company LP 01-2119475509-26-0003

1.2**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Relevant Identified Uses Supported : Fabrication
 Utilisation comme intermédiaire
 Formulation
 Utilisation dans les revêtements – industriel
 Utilisation dans les revêtements – professionnel
 Utilisation de revêtements – consommateur
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel
 Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur
 Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel
 Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel
 Lubrifiants - industriel
 Lubrifiants - professionnel
 Lubrifiants - consommateur
 Liquides fonctionnels – industriel
 Liquides fonctionnels – professionnel
 Utilisation pour la production de polymères – industriel

1.3**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Chevron Phillips Chemical Company LP
 Normal Alpha Olefins (NAO)
 9500 Lakeside Blvd.
 The Woodlands, TX 77381

Local : Chevron Phillips Chemicals International N.V.
 Airport Plaza (Stockholm Building)
 Leonardo Da Vincilaan 19
 1831 Diegem

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Belgium

SDS Requests: (800) 852-5530
Responsible Party: Product Safety Group
Email:sds@cpchem.com

1.4**Numéro d'appel d'urgence:****Santé:**

866.442.9628 (Amérique du Nord)

1.832.813.4984 (International)

Transport:

CHEMTREC 800.424.9300 ou 703.527.3887(international)

Asie : CHEMWATCH (+612 9186 1132) Chine : 0532 8388 9090

Mexique CHEMTREC 01-800-681-9531 (24h/24)

Amérique du Sud SOS-Cotec Au Brésil : 0800.111.767 Hors du Brésil : +55.19.3467.1600

Argentine : +(54)-1159839431

EUROPE : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Autriche : VIZ +43 1 406 43 43 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Belgique : 070 245 245 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Bulgarie : +359 2 9154 233

Croatie : +3851 2348 342 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Chypre : 1401

République tchèque : Centre d'information toxicologique +420 224 919 293, +420 224 915 402

Danemark : Centre antipoison danois (Giftlinjen) : +45 8212 1212

Estonie : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Finlande : 0800 147 111 09 471 977 (24 h sur 24)

France : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Allemagne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Grèce : (0030) 2107793777 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Hongrie : +36 80 201 199 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Islande : 543 2222 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Irlande : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Italie : CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON MILAN – Hôpital Niguarda Ca` Grande Tél. +39 02 66101029; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Agostino Gemelli », Service de Toxicologie Clinique Tél. +39 06 3054343 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Hôpital pour enfants Bambino Gesù Tél. +39 06 68593726 ; CENTRE ANTIPOISON DE ROME – Polyclinique « Umberto I » Tél. +39 06 4997 8000 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FOGGIA – Hôpital Universitaire de Riuniti Tél. +39 0881 732326 ; CENTRE ANTIPOISON DE NAPLES – Hôpital « Antonio Cardarelli » Tél. +39 081 7472870 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON FLORENCE – Hôpital Universitaire Careggi Tél. +39 055 7947819; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON PAVIE – IRCCS Fondazione Salvatore Maugeri Tél. +39 0382 24444 ; CENTRE ANTIPOISON DE BERGAME – Hôpital Pape Jean XXIII Tél. 800 883 300 ; CENTRE D'INFORMATION ANTIPOISON VÉRONE – Hôpital Universitaire Intégré Tél. 800 011 858;

Lettonie : Service public de la protection civile et de la lutte contre les incendies, numéro de téléphone : 112. Clinique de toxicologie et de septicémie, centre d'information sur les intoxications et les médicaments, Hipokrāta 2, Riga, Lettonie, LV-1038, numéro de téléphone +371 67042473 (24 h sur 24)

Liechtenstein : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Lituanie : +370 (85) 2362052

Luxembourg : (+352) 8002 5500 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Malte : +356 2395 2000

Les Pays-Bas : NVIC : +31 (0)88 755 8000

Norvège : 22 59 13 00 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Pologne : BIG +32 14 58 45 45 (téléphone) ou +32 14 58 35 16 (télécopie)

Portugal : Numéro de téléphone du CIAV : +351 800 250 250

Roumanie : +40213183606

Slovaquie : +421 2 5477 4166

Slovénie : Numéro de téléphone : 112

Espagne : Numéro national d'appel d'urgence du Centre antipoison espagnol : +34 91 562 04 20 (24 h sur 24, 7 j sur 7)

Suède : 112 - demandez le centre antipoison

Organisation qui a préparé : Groupe Sécurité des produits et Toxicologie
la FDS

Adresse e-mail : SDS@CPChem.com

Site Internet : www.CPChem.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1****Classification de la substance ou du mélange
RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Danger par aspiration, Catégorie 1

H304:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Conseils de prudence : **Intervention:**
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler
immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/
un médecin.
NE PAS faire vomir.

P331
Stockage:
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une
installation d'élimination des déchets
agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 112-41-4 dodec-1-ène

2.3**Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Synonymes : Dodecene-1 (C12)
NAO 12
C12H24

Formule moléculaire : C12H24

Composants dangereux

Nom Chimique	CAS-No. EC-No. Index No.	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [wt%]	Conc. spécifiques Limites, facteurs M et équipements automatiques d'essais
1-Dodecene	112-41-4 203-968-4	Asp. Tox. 1; H304	90 - 100	

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1****Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Le matériau peut provoquer une pneumonie grave et potentiellement mortelle s'il est ingéré ou vomé.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Avis aux médecins**

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- Point d'éclair : 77 °C (77 °C)
- Température d'auto-inflammation : 225 °C (225 °C)

5.1**Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂).
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

5.2**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

5.2

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3**Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Protection contre les incendies et les explosions : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.

6.2**Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4**Référence à d'autres rubriques**

Référence à d'autres rubriques : Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.
Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Manipulation

Conseils pour une : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

manipulation sans danger

vapeurs/poussières. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

7.2**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Défense de fumer. Conserver dans un endroit bien ventilé. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1****Paramètres de contrôle****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle****SE**

Beständsdelar	Grundval	Värde	Kontrollparametrar	Anmärkning
1-Dodecene	AFS 2023:14	NGV	350 mg/m3	
	AFS 2023:14	KGv	500 mg/m3	V,

V Vägledande korttidsgränsvärde ska användas som ett rekommenderat högsta värde som inte bör överskridas

NO

Komponenter	Grunnlag	Verdi	Kontrollparametrer	Nota
1-Dodecene	FOR-2011-12-06-1358	GV	40 ppm, 275 mg/m3	

LT

Komponentai	Šaltinis	Vertė	Kontrolės parametrai	Pastaba
1-Dodecene	LT OEL	IPRD	350 mg/m3	
	LT OEL	TPRD	500 mg/m3	

EE

Komponendid, osad	Alused	Väärtus	Kontrolliparameetrid	Märkused
1-Dodecene	EE OEL	Piirnorm	5 mg/m3	Aerosool
	EE OEL	Piirnorm	350 mg/m3	Aur
	EE OEL	Lühiajalise kokkupuute piirnorm	500 mg/m3	Aur

PNEC : Eau douce
Valeur: 0,001 mg/l

PNEC : Eau de mer
Valeur: 0,001 mg/l

PNEC : Sédiment d'eau douce
Valeur: 9,87 mg/kg

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

PNEC : Sédiment marin
Valeur: 9,87 mg/kg

PNEC : Sol
Valeur: 1,97 mg/kg

8.2
Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Ventilation adéquate pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites/règles d'exposition. Prendre en compte les dangers potentiels de ce produit (voir la section 2), les limites d'exposition applicables, les activités professionnelles et les autres substances présentes sur le lieu de travail pour concevoir des moyens mécaniques de contrôle et sélectionner l'équipement de protection personnelle. Si les systèmes de contrôle ou les pratiques de travail ne sont pas adéquats pour éviter une exposition à des niveaux nocifs de ce produit, l'équipement de protection personnelle indiqué ci-dessous est recommandé. L'utilisateur doit lire et comprendre toutes les instructions et limitations fournies avec l'équipement, étant donné qu'une protection est généralement fournie pour une durée déterminée ou dans certaines circonstances.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si la ventilation ou d'autres moyens techniques de contrôle ne sont pas adéquats pour maintenir une teneur en oxygène d'au moins 19,5 % par volume sous pression atmosphérique normale, il peut être approprié de porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air agréé par le NIOSH-USA.

Porter un appareil de protection respiratoire agréé par le NIOSH-USA est approprié si une exposition à des niveaux dangereux de matériaux en suspension dans l'air peut survenir, par exemple :. Respirateur purificateur d'air pour les vapeurs organiques. Porter un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive peut être approprié s'il y a un risque de rejet non contrôlé, de formation d'aérosol, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans d'autres circonstances où les appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.

Protection des mains : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps : Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Porter selon besoins:. Vêtements résistant au feu. Chaussure protégeant contre les

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

produits chimiques.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

Forme : liquide
État physique : liquide
Couleur : clair, incolore

Données de sécurité

Point d'éclair : 77 °C (77 °C)

Limite d'explosivité, inférieure : 0,6 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure : 5,4 %(V)

Propriétés comburantes : non

Température d'auto-inflammation : 225 °C (225 °C)

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Formule moléculaire : C₁₂H₂₄

Poids moléculaire : 168,36 g/mol

pH : Non applicable

Point de congélation : -35 °C (-35 °C)

Point/intervalle d'ébullition : 213 °C (213 °C)

Pression de vapeur : 0,35 kPa
à 65 °C (65 °C)

Densité relative : 0,76
à 15,6 °C (15,6 °C)

Densité : 0,76 g/cm³
à 20 °C (20 °C)

762 kg/m³
à 15 °C (15 °C)

736 kg/m³
à 50 °C (50 °C)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Hydrosolubilité	: Soluble dans les solvants d'hydrocarbures ; insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 0,68 cSt à 100 °C (100 °C)
Densité de vapeur relative	: 5,81 (Air = 1.0)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1**

Réactivité : Stable à température et pression ambiantes normales.

10.2

Stabilité chimique : Ce produit est considéré comme stable dans des conditions ambiantes normales et dans les conditions de température et de pression prévues pour la conservation et la manipulation.

10.3**Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Réactions dangereuses: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

10.5

Matières à éviter : Peut réagir avec l'oxygène et les agents fortement oxydants tels que les chlorates, les nitrates, les peroxydes, etc.

Décomposition thermique : Donnée non disponible

10.6

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1****Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

1-Dodecene : DL50: > 10.000 mg/kg
Espèce: Rat
Sex: mâle
Méthode: Méthode de la dose fixe
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation

1-Dodecene : N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Irritation de la peau

1-Dodecene : Pas d'irritation de la peau

Irritation des yeux

1-Dodecene : Pas d'irritation des yeux
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Sensibilisation

1-Dodecene : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Toxicité à dose répétée

1-Dodecene : Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Régime par voie orale
Dose: 0, 100, 500, 1000 mg/kg
Durée d'exposition: 13 wk
Nombre d'expositions: daily
NOEL: 1.000 mg/kg
Méthode: Ligne directrice 408 de l'OCDE
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat, Mâle et femelle
Sex: Mâle et femelle
Voie d'application: Inhalation
Dose: 0, 300, 1000, 3000 ppm
Durée d'exposition: 13 wk
Nombre d'expositions: 6 hrs/d, 5 d/wk
NOEL: 3000 ppm
Méthode: Ligne directrice 413 de l'OCDE
L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Génotoxicité in vitro

1-Dodecene : Type de Test: Test de Ames
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
 Méthode: Ligne directrice 473 de l'OCDE
 Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

1-Dodecene : Espèce: Rat
 Sex: mâle
 Voie d'application: Régime par voie orale
 Dose: 0, 100, 500, or 1000 mg/kg
 Durée d'exposition: 44 D
 Nombre d'expositions: daily
 Méthode: Ligne directrice 421 de l'OCDE
 NOAEL Parent: 1.000 mg/kg
 NOAEL F1: 1.000 mg/kg

Espèce: Rat
 Sex: femelle
 Voie d'application: Régime par voie orale
 Dose: 0, 100, 500, or 1000 mg/kg
 Durée d'exposition: 41-55 D
 Nombre d'expositions: daily
 Méthode: Ligne directrice 421 de l'OCDE
 NOAEL Parent: 1.000 mg/kg
 NOAEL F1: 1.000 mg/kg

Toxicité par aspiration

1-Dodecene : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets CMR

1-Dodecene : Cancérogénicité: Indéterminé
 Mutagénicité: Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.
 Tératogénicité: Indéterminé
 Toxicité pour la reproduction: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

11.2**Informations sur les autres dangers****AlphaPlus® 1-DODECENE**

Information supplémentaire : Les solvants risquent de dessécher la peau.

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1**

Numéro de la FDS:100000068203

12/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Toxicité**Toxicité pour les poissons**

1-Dodecene : Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

1-Dodecene : Aucune toxicité à la limite de solubilité

Toxicité pour les algues

1-Dodecene : Aucune toxicité à la limite de solubilité

12.2**Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

1-Dodecene : 74,1 - 80 %
Période d'essai: 28 D
Méthode: OCDE Ligne directrice 301
Ce matériau devrait être immédiatement biodégradable.

12.3**Potentiel de bioaccumulation****Bioaccumulation**

1-Dodecene : Donnée non disponible

12.4**Mobilité dans le sol****Mobilité**

1-Dodecene : Donnée non disponible

12.5**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Résultats de l'évaluation PBT : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

12.6**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Propriétés perturbant le système endocrinien : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7**Autres effets néfastes**

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Information écologique : Donnée non disponible
supplémentaire

12.8**Information écologique supplémentaire****Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
1-Dodecene : Ce matériel ne devrait pas être nocif pour les organismes
aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1****Méthodes de traitement des déchets**

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

Utiliser ce matériau conformément à l'usage pour lequel il est destiné ou le recycler si possible. S'il doit être éliminé, il est possible que ce matériau entre dans la catégorie des déchets dangereux dont les critères ont été définis par l'agence EPA (États-Unis) en vertu de la loi RCRA codifiée (40 CFR 261) ou d'autres réglementations des États ou locales. Pour le savoir, il peut être nécessaire de mesurer certaines propriétés physiques et d'analyser certains composants réglementés. Si ce matériau est considéré comme un déchet dangereux, la loi fédérale (États-Unis) exige que son élimination ait lieu dans un établissement habilité à effectuer ce type de traitement.

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes. Éliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

Pour plus de détails, voir le scénario d'exposition dans la partie Annexe.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.7****Informations relatives au transport**

Les descriptions d'expédition indiquées ici concernent le transport en vrac uniquement et ne s'appliquent pas au transport des colis non-vrac (voir la définitions réglementaire).

Consulter la réglementation sur les marchandises dangereuses relative aux méthodes et aux quantités spécifiques nationales ou internationales pour obtenir une description supplémentaire (p. ex. : nom ou noms techniques, etc.). Par conséquent, il est possible que les informations décrites ici ne soient pas toujours en accord avec la description relative à l'expédition avec connaissance pour le matériau. Le point d'éclair du matériau peut varier légèrement entre la fiche de données de sécurité et le connaissance.

DOT US (DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS DES ÉTATS-UNIS)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Les tests (ASTM D4206) ont montré que le produit n'entretient pas la combustion

IMO / IMDG (CODE MARITIME INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

IATA (ASSOCIATION DU TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADR (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR ROUTE)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

RID (RÈGLEMENTS CONCERNANT LE TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES (EUROPE))

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

ADN (ACCORD EUROPÉEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DANGEREUSES PAR VOIES DE NAVIGATION INTÉRIEURES)

TRANSPORT NON RÉGLEMENTÉ PAR CETTE AGENCE AU TITRE DES MATÉRIAUX DANGEREUX OU DES MARCHANDISES DANGEREUSES.

CUVES DE CITERNES : ID9003, SUBSTANCES AYANT UN POINT D'ÉCLAIR SUPÉRIEUR À 60 °C ET N'EXCÉDANT PAS 100 °C, 9

Autres informations	: 1-Dodecene, S.T. 3, Cat. Y
----------------------------	-------------------------------------

Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1****Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Règlement de la Commission européenne (UE) 2020/878 du 18 juin 2020 constituant un amendement au règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

15.2**Évaluation de la sécurité chimique**

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Composants : dodec-1-ène Une Évaluation de la Sécurité 203-968-4
Chimique a été faite pour cette substance.

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

: ZEU_SEVES3 Mise à jour:
Non applicable

État actuel de notification

Europe REACH : Ce produit est en totale conformité avec la réglementation REACH 1907/2006/CE.

États-Unis d'Amérique (USA) : Dans l'inventaire de la TSCA ou conforme à la partie TSCA afférente concernant les substances actives

Australie AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Nouvelle-Zélande NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Japon ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

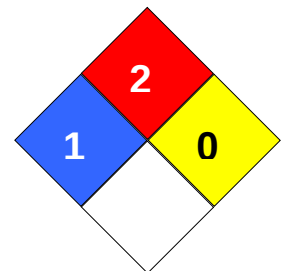
Philippines PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée KECI : Une ou plusieurs substances de ce produit n'ont pas été enregistrées, ni notifiées pour être enregistrées, ni exemptées d'enregistrement par CPChem, conformément à la réglementation K-REACH.

Chine IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Classification : Danger pour la santé: 1
Risque d'incendie: 2
Danger de réactivité: 0



Date de révision : 2026-01-14
Date de dernière parution : 2024-04-29

Information supplémentaire

Numéro FDS patrimonial : PE0019

Les modifications significatives par rapport à l'ancienne version sont mises en évidence dans la marge. Cette version remplace toutes les anciennes versions.

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité (FDS) ne se rapportent qu'au produit tel qu'il est expédié.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

signification des abréviations et acronymes utilisés			
ACGIH	American Conference of Government	LD50	Dose létale 50 %
AIIIC	Inventaire australien des produits chimiques industriels	LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level – Dose minimale ayant un effet indésirable observé
DSL	Liste canadienne intérieure des substances	NFPA	National Fire Protection Agency – Association nationale pour la protection contre l'incendie
NDSL	Liste canadienne extérieure des substances	NIOSH	National Institute of Safety & Health - Institut national pour les questions de santé et de sécurité au travail
CNS	Système nerveux central	NTP	National Toxicology Program – Programme américain de toxicologie
CAS	Chemical Abstract Service Number – Numéro de registre CAS	NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals – Inventaire néo-zélandais des substances chimiques
EC50	Concentration effective (médiane)	NOAEL	No Observable Adverse Effect Level – Dose sans effet indésirable observé
EC50	Concentration effective 50 %	NOEC	No Observed Effect Concentration – Concentration sans effet observable
EGEST	Outil de scénario d'exposition générique de l'EOSCA	OSHA	Occupational Safety & Health Administration - Organisme administratif chargé des questions de santé et de sécurité au travail
EOSCA	European Oilfield Specialty Chemicals Association (Association européenne des produits chimiques pétroliers spéciaux)	PEL	Permissible Exposure Limit – Limite d'exposition permise
EINECS	European Inventory of Existing Chemical Substances – Inventaire européen des substances chimiques existantes	PICCS	Philippines Inventory of Commercial Chemical Substances – Inventaire philippin des substances chimiques commerciales
MAK	Germany Maximum Concentration Values – Valeurs de concentration maximum en Allemagne	PRNT	Presumed Not Toxic – Présumé non toxique
GHS	Système général harmonisé	RCRA	Resource Conservation Recovery Act – Loi sur la récupération et la conservation des ressources
>=	Supérieur ou égal à	STEL	Limite d'exposition à court terme
IC50	Concentration inhibitrice 50	SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act – Loi sur les amendements et les nouvelles autorisations concernant le Superfonds
IARC	International Agency for Research on Cancer – Centre international	TLV	Threshold Limit Value – Valeur de seuil limite

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

	de recherche sur le cancer		
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances in China – Inventaire des substances chimiques existantes en Chine	TWA	Moyenne pondérée dans le temps
ENCS	Japan, Inventory of Existing and New Chemical Substances – Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles	TSCA	Toxic Substance Control Act – Loi sur le contrôle des substances toxiques
KECI	Korea, Existing Chemical Inventory – Inventaire coréen des substances chimiques existantes	UVCB	Unknown or Variable Composition, Complex Reaction Products, and Biological Materials – Produits de réactions complexes et matières biologiques à composition inconnue ou variable
<=	Inférieur ou égal à	WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System – Système d'information sur les matériaux dangereux rencontrés sur les lieux de travail
LC50	Concentration létale 50 %	ATE	Estimation de la toxicité aiguë

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Annexe: Scénarios d'exposition**Table des Matières**

Numéro	Titre
ES 1	Fabrication (M); Utilisations industrielles (SU3).
ES 2	Utilisation comme intermédiaire; Utilisations industrielles (SU3).
ES 3	Formulation; Utilisations industrielles (SU3).
ES 4	Utilisation dans les revêtements – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 5	Utilisation dans les revêtements – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 6	Utilisation de revêtements – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
ES 7	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 8	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 9	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
ES 10	Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 11	Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 12	Lubrifiants - industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 13	Lubrifiants - professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 14	Lubrifiants - consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
ES 15	Liquides fonctionnels – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
ES 16	Liquides fonctionnels – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
ES 17	Utilisation pour la production de polymères – industriel; Utilisations industrielles (SU3).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 1: Fabrication (M); Utilisations industrielles (SU3).**1.1. Section titre****Nom du scénario d'exposition** : Fabrication**Titre succinct structuré** : Fabrication (M); Utilisations industrielles (SU3).**Substance** : alpha Olefin C12
No.-CE: 203-968-4**Environnement****CS 1** Fabrication ERC1, ERC4**Travailleur****CS 2** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC1 (irritants cutanés)**CS 3** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC2 (irritants cutanés)**CS 4** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC3 (irritants cutanés)**CS 5** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC4 (irritants cutanés)**CS 6** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8a (irritants cutanés)**CS 7** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8b (irritants cutanés)**CS 8** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC15 (irritants cutanés)**1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition****1.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Fabrication de substances (ERC1) / Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 213.676 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 300

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce. Air - efficacité minimale de 90 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 40
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
1.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Numéro de la FDS:100000068203	
22/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
1.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
1.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Numéro de la FDS:100000068203	
24/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Fabrication de substances (ERC1) / Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,280 µg/l (EUSES)	0,3
Eau de mer	0,105 µg/l (EUSES)	0,117
Sédiment d'eau douce	0,669 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,312
Sédiment marin	0,251 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,117
Sol	0,0048 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,003
Air	0,00185 mg/m³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

1.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

1.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

1.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

1.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

1.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

1.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

1.3.8. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 2: Utilisation comme intermédiaire; Utilisations industrielles (SU3).**2.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation comme intermédiaire
Titre succinct structuré	: Utilisation comme intermédiaire; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE: 203-968-4</u>

Environnement

CS 1	Utilisation comme intermédiaire	ERC6a
-------------	--	-------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
-------------	--	-------

CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
-------------	--	-------

CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
-------------	--	-------

CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
-------------	--	-------

CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
-------------	--	--------

CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
-------------	--	--------

CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC15
-------------	--	--------

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**2.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 43.975 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 300

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sols.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Air - efficacité minimale de 80 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
2.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Numéro de la FDS:100000068203	
30/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
2.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
2.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Numéro de la FDS:100000068203	
32/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**2.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un intermédiaire (ERC6a)**

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,538 µg/l (EUSES)	0,597
Eau de mer	0,0536 µg/l (EUSES)	0,060
Sédiment d'eau douce	1,29 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,599
Sédiment marin	0,128 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,060
Sol	1,32 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,758
Air	0,185 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

2.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

2.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

2.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

2.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

2.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

2.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

2.3.8. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 3: Formulation; Utilisations industrielles (SU3).**3.1. Section titre****Nom du scénario d'exposition** : Formulation**Titre succinct structuré** : Formulation; Utilisations industrielles (SU3).**Substance** : alpha Olefin C12
No.-CE: 203-968-4**Environnement****CS 1** Formulation ERC2**Travailleur****CS 2** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC1 (irritants cutanés)**CS 3** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC2 (irritants cutanés)**CS 4** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC3 (irritants cutanés)**CS 5** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC4 (irritants cutanés)**CS 6** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC5 (irritants cutanés)**CS 7** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8a (irritants cutanés)**CS 8** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8b (irritants cutanés)**CS 9** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC9 (irritants cutanés)**CS 10** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC14 (irritants cutanés)**CS 11** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC15 (irritants cutanés)**3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition****3.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Formulation dans un mélange (ERC2)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 74.906 kg / jour
(MSafe)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sols. Air - efficacité minimale de 0 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
3.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec	
Numéro de la FDS:100000068203	38/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Numéro de la FDS:100000068203	
39/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Numéro de la FDS:100000068203	
40/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Numéro de la FDS:100000068203	
41/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
3.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
42/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

3.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

3.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**3.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Formulation dans un mélange (ERC2)**

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,177 µg/l (EUSES)	0,196
Eau de mer	0,0175 µg/l (EUSES)	0,019
Sédiment d'eau douce	0,422 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,197
Sédiment marin	0,0418 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,020
Sol	0,465 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,267
Air	0,0278 mg/m ³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

3.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

3.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.10. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

3.3.11. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 4: Utilisation dans les revêtements – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**4.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation dans les revêtements – industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation dans les revêtements – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE: 203-968-4</u>

Environnement

CS 1	Utilisation dans les revêtements – industriel	ERC4
-------------	--	-------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC5
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC7
CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 9	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
CS 10	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC9
CS 11	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC10
CS 12	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC13
CS 13	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC14
CS 14	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC15

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

4.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 11.905 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 300

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sols.
Air - efficacité minimale de 90 %
Eau - efficacité minimale de 96,4 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface : 18.000 m3/d
réceptrices

Facteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau local

Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local

4.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
49/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

4.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès	
Numéro de la FDS:100000068203	51/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

4.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Numéro de la FDS:100000068203	53/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Numéro de la FDS:100000068203	
54/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
4.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
55/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0388 µg/l (EUSES)	0,043
Eau de mer	0,0369 µg/l (EUSES)	0,004
Sédiment d'eau douce	0,0928 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,043
Sédiment marin	0,0088 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,004
Sol	0,0804 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,046
Air	0,0149 mg/m ³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

4.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

4.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.7. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.10. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.11. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.12. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.13. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.3.14. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 5: Utilisation dans les revêtements – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**5.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation dans les revêtements – professionnel
Titre succinct structuré	: Utilisation dans les revêtements – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE:</u> 203-968-4

Environnement

CS 1	Utilisation dans les revêtements – professionnel	ERC8a, ERC8d
-------------	---	-----------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC5
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
CS 9	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC10
CS 10	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC11
CS 11	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC13
CS 12	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC15
CS 13	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC19

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

(ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 25 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Utilisation à grande dispersion

Jours d'émissions : 300

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce.
 Air - efficacité minimale de 0 %
 Eau - efficacité minimale de 96,4 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
 Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
 Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.

Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementaleDébit des eaux de surface : 18.000 m3/d
réceptricesFacteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau localFacteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local**5.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203 61/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

5.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

5.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès	
Numéro de la FDS:100000068203	63/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Numéro de la FDS:100000068203	
64/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

5.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

5.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
5.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Numéro de la FDS:100000068203	
66/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0388 µg/l (EUSES)	0,043
Eau de mer	0,0037 µg/l (EUSES)	0,004
Sédiment d'eau douce	0,0928 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,043
Sédiment marin	0,0088 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,004
Sol	0,0441 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,025
Air	0,298 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

5.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.9. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

5.3.10. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.11. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.12. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.3.13. Exposition des travailleurs : Activités manuelles impliquant un contact avec les mains (PROC19)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 6: Utilisation de revêtements – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**6.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation de revêtements – consommateur
Titre succinct structuré	: Utilisation de revêtements – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE:</u> 203-968-4

Environnement

CS 1	Utilisation de revêtements – consommateur	ERC8a, ERC8d
-------------	--	-----------------

Consommateur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC4
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC8
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC9a
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC9b
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC9c
CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC15
CS 9	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC18
CS 10	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC23
CS 11	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC24
CS 12	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC31
CS 13	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC34

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

(ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 23 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Utilisation à grande dispersion

Jours d'émissions : 365

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices : 18.000 m3/d

Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local : 10

Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local : 100

6.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.

Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.3. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits antigel et de dégivrage (PC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.4. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits biocides (PC8)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Numéro de la FDS:100000068203	
72/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.5. Contrôle de l'exposition du consommateur: Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.6. Contrôle de l'exposition du consommateur: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une	
Numéro de la FDS:100000068203	73/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.7. Contrôle de l'exposition du consommateur: Peintures au doigt (PC9c)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.8. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.	
Numéro de la FDS:100000068203	
74/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.9. Contrôle de l'exposition du consommateur: Encres et toners (PC18)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.10. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits de traitement du cuir (PC23)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Numéro de la FDS:100000068203	
75/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.11. Contrôle de l'exposition du consommateur: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.12. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits lustrant et mélanges de cires (PC31)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Numéro de la FDS:100000068203	
76/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.2.13. Contrôle de l'exposition du consommateur: Colorants pour textiles et produits et d'imprégnation (PC34)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source	
6.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)	
Numéro de la FDS:100000068203	77/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

(ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0358 µg/l (EUSES)	0,040
Eau de mer	0,0034 µg/l (EUSES)	0,004
Sédiment d'eau douce	0,0856 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,040
Sédiment marin	0,0081 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,004
Sol	0,0364 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,021
Air	0,246 µg/m ³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

6.3.2. Exposition des consommateurs : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.3. Exposition des consommateurs : Produits antigel et de dégivrage (PC4)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.4. Exposition des consommateurs : Produits biocides (PC8)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.5. Exposition des consommateurs : Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.6. Exposition des consommateurs : Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.7. Exposition des consommateurs : Peintures au doigt (PC9c)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.8. Exposition des consommateurs : Produits de traitement de surfaces non métalliques (PC15)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.9. Exposition des consommateurs : Encres et toners (PC18)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.10. Exposition des consommateurs : Produits de traitement du cuir (PC23)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.11. Exposition des consommateurs : Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.12. Exposition des consommateurs : Produits lustrant et mélanges de cires (PC31)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

6.3.13. Exposition des consommateurs : Colorants pour textiles et produits et d'imprégnation (PC34)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 7: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**7.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE: 203-968-4</u>

Environnement

CS 1	Utilisation en tant qu'agent nettoyant – industriel	ERC4
-------------	--	-------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC7
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC10
CS 9	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC13

7.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 8.410 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 300

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sols. Air - efficacité minimale de 70 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
7.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème	
Numéro de la FDS:100000068203	82/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
7.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
7.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Numéro de la FDS:100000068203	
83/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

7.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
7.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
7.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et
Numéro de la FDS:100000068203	
85/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
pression normales	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
7.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203 86/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,022 µg/l (EUSES)	0,024
Eau de mer	0,002 µg/l (EUSES)	0,002
Sédiment d'eau douce	0,0525 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,025
Sédiment marin	0,0048 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,002
Sol	0,114 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,065
Air	0,0046 mg/m ³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

7.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.3.3. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.3.5. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

7.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.3.8. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.3.9. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 8: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**8.1. Section titre****Nom du scénario d'exposition** : Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel**Titre succinct structuré** : Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**Substance** : alpha Olefin C12
No.-CE: 203-968-4**Environnement****CS 1** Utilisation en tant qu'agent nettoyant – professionnel ERC8a,
ERC8d**Travailleur****CS 2** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC2
(irritants cutanés)**CS 3** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC3
(irritants cutanés)**CS 4** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC4
(irritants cutanés)**CS 5** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8a
(irritants cutanés)**CS 6** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8b
(irritants cutanés)**CS 7** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC10
(irritants cutanés)**CS 8** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC11
(irritants cutanés)**CS 9** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC13
(irritants cutanés)**8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition****8.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 45 kg / jour

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
(MSafe)	
Type du rejet	: Utilisation à grande dispersion
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce. Air - efficacité minimale de 0 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
8.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec	
Numéro de la FDS:100000068203	90/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Numéro de la FDS:100000068203	91/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Numéro de la FDS:100000068203	
92/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)	
Numéro de la FDS:100000068203	
93/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
8.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
94/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

8.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

8.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0219 µg/l (EUSES)	0,024
Eau de mer	0,002 µg/l (EUSES)	0,002
Sédiment d'eau douce	0,0523 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,024
Sédiment marin	0,0048 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,002
Sol	0,105 µg/kg de masse humide (EUSES)	0,000
Air	0,0061 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

8.3.2. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.3.3. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.3.4. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

8.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.3.7. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.3.8. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.3.9. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

8.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 9: Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**9.1. Section titre****Nom du scénario d'exposition** : Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur**Titre succinct structuré** : Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**Substance** : alpha Olefin C12
No.-CE: 203-968-4**Environnement****CS 1** Utilisation en tant qu'agent nettoyant – consommateur ERC8a,
ERC8d**Consommateur****CS 2** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC3
(irritants cutanés)**CS 3** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC4
(irritants cutanés)**CS 4** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC8
(irritants cutanés)**CS 5** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC9a
(irritants cutanés)**CS 6** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC9b
(irritants cutanés)**CS 7** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC9c
(irritants cutanés)**CS 8** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC24
(irritants cutanés)**CS 9** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC35
(irritants cutanés)**CS 10** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PC38
(irritants cutanés)**9.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition****9.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Tonnage maximal admissible du site : 14 kg / jour (MSafe)	
Type du rejet	: Utilisation à grande dispersion
Jours d'émissions	: 365
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
9.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits d'assainissement de l'air (PC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
9.2.3. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits antigel et de dégivrage (PC4)	
Numéro de la FDS:100000068203	
98/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
9.2.4. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits biocides (PC8)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
99/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

9.2.5. Contrôle de l'exposition du consommateur: Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.2.6. Contrôle de l'exposition du consommateur: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
9.2.7. Contrôle de l'exposition du consommateur: Peintures au doigt (PC9c)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
9.2.8. Contrôle de l'exposition du consommateur: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.	
Numéro de la FDS:100000068203	
101/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
9.2.9. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits de lavage et de nettoyage (PC35)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
9.2.10. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux (PC38)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec	
Numéro de la FDS:100000068203	
102/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

9.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

9.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0567 µg/l (EUSES)	0,063
Eau de mer	0,0055 µg/l (EUSES)	0,006
Sédiment d'eau douce	0,136 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,063
Sédiment marin	0,0131 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,006
Sol	0,0898 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,052
Air	0,238 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

9.3.2. Exposition des consommateurs : Produits d'assainissement de l'air (PC3)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.3. Exposition des consommateurs : Produits antigel et de dégivrage (PC4)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.4. Exposition des consommateurs : Produits biocides (PC8)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.5. Exposition des consommateurs : Revêtements et peintures, solvants, diluants (PC9a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.6. Exposition des consommateurs : Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler (PC9b)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.7. Exposition des consommateurs : Peintures au doigt (PC9c)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.8. Exposition des consommateurs : Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.9. Exposition des consommateurs : Produits de lavage et de nettoyage (PC35)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

9.3.10. Exposition des consommateurs : Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux (PC38)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

9.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 10: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel; Utilisations industrielles (SU3).**10.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel
Titre succinct structuré	: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE: 203-968-4</u>

Environnement

CS 1	Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - industriel	ERC4
-------------	---	-------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b

10.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

10.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Type du rejet	: Rejet continu
Remarques	: Non applicable

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
L'évacuation vers le compartiment marin est interdite.	
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
10.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
10.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Numéro de la FDS:100000068203	
107/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
10.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
10.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Numéro de la FDS:100000068203 108/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
10.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
10.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Numéro de la FDS:100000068203	109/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
10.3. Estimation d'exposition et référence à sa source	
10.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4)	
Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition	
Évaluation quantitative des risques et de l'exposition impossible en raison de l'absence d'émissions dans l'environnement aquatique. Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
10.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition	
Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.	
10.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition	
Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.	
Numéro de la FDS:100000068203	110/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

10.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

10.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

10.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

10.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

10.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le déversement dans l'environnement aquatique est soumis à des restrictions et des interdictions de déversement de produits industriels.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 11: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**11.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel
Titre succinct structuré	: Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
Substance	: alpha Olefin C12 No.-CE: 203-968-4

Environnement

CS 1	Utilisation de forage de puits de gaz et de pétrole et d'opérations de production - professionnel	ERC8d
-------------	--	--------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b

11.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

11.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Type du rejet	: Rejet continu
Remarques	: Non applicable

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
L'évacuation vers le compartiment marin est interdite.	
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
11.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
11.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Numéro de la FDS:100000068203	
113/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
11.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
11.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Numéro de la FDS:100000068203 114/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
11.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
11.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Numéro de la FDS:100000068203	115/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
11.3. Estimation d'exposition et référence à sa source	
11.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d)	
Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition	
Évaluation quantitative des risques et de l'exposition impossible en raison de l'absence d'émissions dans l'environnement aquatique. Approche qualitative utilisée pour conclure à une utilisation sécurisée.	
11.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition	
Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.	
11.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition	
Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.	
Numéro de la FDS:100000068203 116/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

11.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

11.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

11.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

11.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

11.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Le déversement dans l'environnement aquatique est soumis à des restrictions et des interdictions de déversement de produits industriels.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 12: Lubrifiants - industriel; Utilisations industrielles (SU3).**12.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Lubrifiants - industriel
Titre succinct structuré	: Lubrifiants - industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: alpha Olefin C12 No.-CE: 203-968-4

Environnement

CS 1	Lubrifiants - industriel	ERC4, ERC7
-------------	---------------------------------	------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
-------------	---	-------

CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
-------------	---	-------

CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
-------------	---	-------

CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
-------------	---	-------

CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC7
-------------	---	-------

CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
-------------	---	--------

CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
-------------	---	--------

CS 9	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC9
-------------	---	-------

CS 10	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC10
--------------	---	--------

CS 11	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC13
--------------	---	--------

CS 12	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC17
--------------	---	--------

CS 13	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC18
--------------	---	--------

12.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

12.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4) / Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel (ERC7)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Tonnage maximal admissible du site : 21.739 kg / jour (MSafe)	
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce. Air - efficacité minimale de 70 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
12.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Numéro de la FDS:100000068203	
119/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
12.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
121/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

12.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
12.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
12.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès	
Numéro de la FDS:100000068203	123/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

12.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

12.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4) / Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel (ERC7)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0227 µg/l (EUSES)	0,025
Eau de mer	0,0021 µg/l (EUSES)	0,002
Sédiment d'eau douce	0,0544 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,025
Sédiment marin	0,005 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,002
Sol	0,0024 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,001
Air	0,0456 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

12.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

12.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.6. Exposition des travailleurs : Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.10. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.11. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.12. Exposition des travailleurs : Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.3.13. Exposition des travailleurs : Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

12.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 13: Lubrifiants - professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**13.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Lubrifiants - professionnel
Titre succinct structuré	: Lubrifiants - professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE: 203-968-4</u>

Environnement

CS 1	Lubrifiants - professionnel	ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b
-------------	------------------------------------	-------------------------------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC9
CS 9	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC10
CS 10	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC11
CS 11	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC13
CS 12	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC17
CS 13	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC18
CS 14	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC20

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

13.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

13.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 9 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Utilisation à grande dispersion

Jours d'émissions : 300

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sols.

Air - efficacité minimale de 0 %

Eau - efficacité minimale de 96,4 %

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées

Type de SEEU : Station municipale de traitement des eaux usées

Traitement des boues de SEEU : Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées.
Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels.
Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.

Effluent de SEEU : 2.000 m3/d

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface : 18.000 m3/d
réceptrices

Facteur de dilution dans l'eau douce : 10
au niveau local

Facteur de dilution dans l'eau de mer : 100
au niveau local

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

13.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

13.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec	
Numéro de la FDS:100000068203	132/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

13.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

13.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Numéro de la FDS:100000068203	
134/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pulvérisation non industrielle (PROC11)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Numéro de la FDS:100000068203	135/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
13.2.12. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203 136/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

13.2.13. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

13.2.14. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

13.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

13.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,107 µg/l (EUSES)	0,118
Eau de mer	0,0105 µg/l (EUSES)	0,012
Sédiment d'eau douce	0,255 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,119
Sédiment marin	0,025 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,012
Sol	0,217 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,124
Air	0,0046 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

13.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.9. Exposition des travailleurs : Application au rouleau ou au pinceau (PROC10)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.10. Exposition des travailleurs : Pulvérisation non industrielle (PROC11)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.11. Exposition des travailleurs : Traitement d'articles par trempage et versage (PROC13)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.12. Exposition des travailleurs : Lubrification dans des conditions de haute énergie dans des opérations métallurgiques (PROC17)

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.13. Exposition des travailleurs : Graissage/lubrification généraux dans des conditions de haute énergie cinétique (PROC18)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.3.14. Exposition des travailleurs : Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

13.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 14: Lubrifiants - consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).**14.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Lubrifiants - consommateur
Titre succinct structuré	: Lubrifiants - consommateur; Utilisations par les consommateurs (SU21).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE: 203-968-4</u>

Environnement

CS 1	Lubrifiants - consommateur	ERC8a, ERC8d, ERC9a, ERC9b
-------------	-----------------------------------	-------------------------------------

Consommateur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC24
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PC31

14.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

14.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 9 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Utilisation à grande dispersion

Jours d'émissions : 365

Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)

Traitement des déchets : Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
14.2.2. Contrôle de l'exposition du consommateur: Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
14.2.3. Contrôle de l'exposition du consommateur: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.	
Numéro de la FDS:100000068203	142/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
AlphaPlus® 1-DODECENE		
Version 6.1		Date de révision 2026-01-14
Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs		
Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .		
14.2.4. Contrôle de l'exposition du consommateur: Produits lustrant et mélanges de cires (PC31)		
Caractéristiques du produit (de l'article)		
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.		
Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales		
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition		
Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures		
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé		
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Autres conditions affectant l'exposition des consommateurs		
Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .		
14.3. Estimation d'exposition et référence à sa source		
14.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur) (ERC8a) / Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur) (ERC8d) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b)		
Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0915 µg/l (EUSES)	0,102
Numéro de la FDS:100000068203		143/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Eau de mer	0,0089 µg/l (EUSES)	0,001
Sédiment d'eau douce	0,219 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,102
Sédiment marin	0,0214 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,001
Sol	0,178 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,102
Air	0,0038 µg/m ³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

14.3.2. Exposition des consommateurs : Adhésifs, produits d'étanchéité (PC1)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

14.3.3. Exposition des consommateurs : Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage (PC24)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

14.3.4. Exposition des consommateurs : Produits lustrant et mélanges de cires (PC31)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

14.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 15: Liquides fonctionnels – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**15.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Liquides fonctionnels – industriel
Titre succinct structuré	: Liquides fonctionnels – industriel; Utilisations industrielles (SU3).
Substance	: alpha Olefin C12 <u>No.-CE:</u> 203-968-4

Environnement

CS 1	Liquides fonctionnels – industriel	ERC7
-------------	---	-------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC4
CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8b
CS 8	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC9

15.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition**15.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel (ERC7)****Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'expositionTonnage maximal admissible du site : 32.287 kg / jour
(MSafe)

Type du rejet : Rejet continu

Jours d'émissions : 300

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce. Air - efficacité minimale de 0 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
15.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Numéro de la FDS:100000068203	
146/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
15.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
15.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec	
Numéro de la FDS:100000068203	147/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
15.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
15.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Numéro de la FDS:100000068203	
148/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

15.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

15.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

15.3. Estimation d'exposition et référence à sa source**15.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un fluide fonctionnel sur un site industriel (ERC7)**

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,0232 µg/l (EUSES)	0,026
Eau de mer	0,0021 µg/l (EUSES)	0,002
Sédiment d'eau douce	0,0554 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,026
Sédiment marin	0,0051 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,002
Sol	0,0039 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,002
Air	0,230 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

15.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

15.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

15.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

15.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

15.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

15.3.7. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

15.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

15.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 16: Liquides fonctionnels – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).**16.1. Section titre**

Nom du scénario d'exposition	: Liquides fonctionnels – professionnel
-------------------------------------	---

Titre succinct structuré	: Liquides fonctionnels – professionnel; Utilisations professionnelles (SU22).
---------------------------------	--

Substance	: alpha Olefin C12 No.-CE: 203-968-4
------------------	---

Environnement

CS 1	Liquides fonctionnels – professionnel	ERC9a, ERC9b
-------------	--	-----------------

Travailleur

CS 2	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC1
-------------	--	-------

CS 3	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC2
-------------	--	-------

CS 4	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC3
-------------	--	-------

CS 5	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC8a
-------------	--	--------

CS 6	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC9
-------------	--	-------

CS 7	Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales (irritants cutanés)	PROC20
-------------	--	--------

16.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

16.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement: Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b)

Caractéristiques du produit (de l'article)

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Tonnage maximal admissible du site : 18 kg / jour (MSafe)

Type du rejet	: Utilisation à grande dispersion
---------------	-----------------------------------

Jours d'émissions	: 300
-------------------	-------

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sédiments d'eau douce. Air - efficacité minimale de 0 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
16.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Numéro de la FDS:100000068203	
154/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
16.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
16.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec	
Numéro de la FDS:100000068203	155/169

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
16.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
16.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Numéro de la FDS:100000068203	
156/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		
AlphaPlus® 1-DODECENE		
Version 6.1		Date de révision 2026-01-14
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs		
Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .		
16.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20)		
Caractéristiques du produit (de l'article)		
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.		
Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales		
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition		
Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures		
Conditions et mesures techniques et organisationnelles		
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.		
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs		
Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .		
16.3. Estimation d'exposition et référence à sa source		
16.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en intérieur) (ERC9a) / Large utilisation dispersive d'un fluide fonctionnel (en extérieur) (ERC9b)		
Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Numéro de la FDS:100000068203		
157/169		

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Eau douce	0,086 µg/l (EUSES)	0,096
Eau de mer	0,0084 µg/l (EUSES)	0,009
Sédiment d'eau douce	0,206 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,096
Sédiment marin	0,0201 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,009
Sol	0,164 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,094
Air	0,0230 µg/m3	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

16.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

16.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

16.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

16.3.5. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

16.3.6. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) (PROC9)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

16.3.7. Exposition des travailleurs : Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits dispositifs (PROC20)**Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition**

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

16.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

ES 17: Utilisation pour la production de polymères – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**17.1. Section titre****Nom du scénario d'exposition** : Utilisation pour la production de polymères – industriel**Titre succinct structuré** : Utilisation pour la production de polymères – industriel; Utilisations industrielles (SU3).**Substance** : alpha Olefin C12
No.-CE: 203-968-4**Environnement****CS 1** Utilisation pour la production de polymères – industriel ERC4, ERC6c**Travailleur****CS 2** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC1 (irritants cutanés)**CS 3** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC2 (irritants cutanés)**CS 4** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC3 (irritants cutanés)**CS 5** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC4 (irritants cutanés)**CS 6** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC5 (irritants cutanés)**CS 7** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC6 (irritants cutanés)**CS 8** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8a (irritants cutanés)**CS 9** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC8b (irritants cutanés)**CS 10** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC14 (irritants cutanés)**CS 11** Mesures générales applicables à toutes les activités, Mesures générales PROC15 (irritants cutanés)**17.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition****17.2.1. Contrôle de l'exposition de l'environnement:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4) / Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Tonnage maximal admissible du site : 42.735 kg / jour (MSafe)	
Type du rejet	: Rejet continu
Jours d'émissions	: 300
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Le risque provenant de l'exposition de l'environnement est induit par les sols. Air - efficacité minimale de 80 % Eau - efficacité minimale de 96,4 %	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	
Type de SEEU	: Station municipale de traitement des eaux usées
Traitement des boues de SEEU	: Éviter le déversement de substances non dissoutes dans les eaux usées ou la récupération dans les eaux usées. Ne pas épandre de boues industrielles sur les sols naturels. Les boues d'épuration devraient être incinérées, confinées ou traitées.
Effluent de SEEU	: 2.000 m3/d
Conditions et mesures liées au traitement des déchets (y compris les déchets d'articles)	
Traitement des déchets	: Le traitement externe et l'élimination des déchets devraient se conformer aux réglementations locale et/ou nationale en vigueur.
Autres conditions affectant l'exposition environnementale	
Débit des eaux de surface réceptrices	: 18.000 m3/d
Facteur de dilution dans l'eau douce au niveau local	: 10
Facteur de dilution dans l'eau de mer au niveau local	: 100
17.2.2. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Numéro de la FDS:100000068203	
161/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.3. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.4. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Numéro de la FDS:100000068203	
162/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.5. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.6. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)	
Numéro de la FDS:100000068203 163/169	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.7. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Opérations de calandrage (PROC6)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
Numéro de la FDS:100000068203	
164/169	

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

17.2.8. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

17.2.9. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)**Caractéristiques du produit (de l'article)**

Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.

Forme physique du produit : Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition

Durée : Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
 Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer.
 Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	
AlphaPlus® 1-DODECENE	
Version 6.1	Date de révision 2026-01-14
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.10. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème cutané susceptible de se développer. Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.	
Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs	
Température	: On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .
17.2.11. Contrôle de l'exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)	
Caractéristiques du produit (de l'article)	
Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.	
Forme physique du produit	: Liquide, pression de vapeur < 0,5 kPa à température et pression normales
Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/d'exposition	
Durée	: Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Conditions et mesures techniques et organisationnelles	
Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct du produit avec la peau. Identifier les zones où un contact indirect du produit avec la peau est possible. Porter des gants (conformes à la norme EN374) si un contact de la substance avec les mains est susceptible de se produire. Nettoyer les contaminations/déversements accidentels dès qu'ils surviennent. Éliminer immédiatement par lavage toute contamination de la peau. Faire suivre une formation de base aux employés pour empêcher / minimiser les expositions et signaler tout problème	
Numéro de la FDS:100000068203	166/169

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

cutané susceptible de se développer.
Aucune autre mesure spécifique n'a été identifiée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Température : On admet que l'utilisation ne se fait pas à plus de 20°C au-dessus de la température ambiante .

17.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

17.3.1. Rejet et exposition dans l'environnement : Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article) (ERC4) / Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article) (ERC6c)

Objectif de protection	Estimation de l'exposition	RCR
Eau douce	0,330 µg/l (EUSES)	0,366
Eau de mer	0,0328 µg/l (EUSES)	0,036
Sédiment d'eau douce	0,789 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,368
Sédiment marin	0,0784 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,037
Sol	0,815 Poids humide mg / kg (EUSES)	0,468
Air	0,0111 mg/m ³	

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Les pratiques courantes varient selon les sites d'où l'utilisation d'estimations prudentes de rejets issus des processus.

17.3.2. Exposition des travailleurs : Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.3. Exposition des travailleurs : Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

17.3.4. Exposition des travailleurs : Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.5. Exposition des travailleurs : Production chimique présentant des opportunités d'exposition (PROC4)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.6. Exposition des travailleurs : Mélangeage ou formulation dans des processus par lots (PROC5)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.7. Exposition des travailleurs : Opérations de calandrage (PROC6)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.8. Exposition des travailleurs : Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. (PROC8a)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.9. Exposition des travailleurs : Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées (PROC8b)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.10. Exposition des travailleurs : Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation (PROC14)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.3.11. Exposition des travailleurs : Utilisation en tant que réactif de laboratoire (PROC15)

Informations supplémentaires sur l'estimation de l'exposition

AlphaPlus® 1-DODECENE

Version 6.1

Date de révision 2026-01-14

Il n'est pas exigé d'effectuer une évaluation quantitative des risques pour la santé humaine.

17.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

Les directives sont basées sur des conditions de fonctionnement présumées susceptibles ne pas pouvoir être appliquées à tous les sites ; par conséquent, une adaptation peut s'avérer nécessaire pour définir des mesures de gestion du risque appropriées spécifiques au site.

Une capacité d'extraction requise pour les eaux usées peut être atteinte en utilisant des technologies sur site/hors site, seules ou combinées.

f

Une capacité d'extraction requise pour l'air peut être atteinte en utilisant des technologies sur site, seules ou combinées.

De plus amples détails sur l'adaptation et les technologies de contrôle figurent sur la feuille d'information SpERC (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).